

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 70 + liste télécopieur

**PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
DE LACHENAIE (SECTEUR NORD)**

2^E PARTIE D'AUDIENCE PUBLIQUE : CHANGEMENT DE LIEU ET DE DATES

VENEZ DONNER VOTRE OPINION À COMPTER DU 3 MARS 2003 À CHARLEMAGNE

Québec, le 5 février 2003 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce qu'elle tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de BFI Usine de triage Lachenaie Ltée d'agrandir le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord), à compter du 3 mars 2003 à 19 h 30, au Centre communautaire de Charlemagne, situé au 15, rue Saint-Paul à Charlemagne.

Cette deuxième partie sera consacrée exclusivement à l'opinion du public et à l'audition des mémoires des citoyens, des groupes et des municipalités intéressés à donner leur avis à la commission.

La participation du public est essentielle

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments et les opinions du milieu avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau au plus tard le 20 mai 2003.

Comment préparer un mémoire ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et enfin, toutes les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet et d'éclairer la commission. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Ces conseils sont fournis ici à titre indicatif seulement. Ils sont également disponibles dans le site internet de la commission à la rubrique *Comment participer*.

Comment présenter un mémoire ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement de la séance publique, toute personne, groupe ou municipalité qui désire faire connaître son point de vue, soit par la présentation d'un mémoire ou par une intervention verbale, est invité à **s'inscrire préalablement**, en communiquant avec la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Ginette Giasson, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire qui sera présenté devra être transmis au BAPE, **au plus tard le 27 février 2003**, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, G1R 6A6, à l'attention de **M^{me} Ginette Giasson**.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique doivent l'adresser à lachenaie@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Dès qu'ils seront rendus publics, ces mémoires seront déposés dans les centres de consultation et diffusés dans le site Internet de la commission à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- ❖ **Bibliothèque municipale de Mascouche, 3034, chemin Sainte-Marie ;**
- ❖ **Bibliothèque municipale de Terrebonne (secteur Lachenaie), 3060, chemin Saint-Charles ;**
- ❖ **Bibliothèque Edmond Archambault, 231, boulevard J-A Paré, Le Gardeur ;**
- ❖ **Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, Bibliothèque centrale, 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100, Montréal ;**
- ❖ **Bureau du BAPE à Québec, 575, rue Saint-Amable, 2^e étage, bureau 2.10.**

Les citoyens peuvent également consulter les transcriptions des séances de la première partie de l'audience publique ainsi que les documents qui ont été déposés en version électronique dans le site Internet de la commission.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec M^{me} Ginette Giasson au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : lachenaie@bape.gouv.qc.ca.